

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Daigneau

Vous êtes convoqués à la deuxième séance régulière de l'année 2017-2018 du conseil d'établissement de l'école Daigneau , le 7 décembre 2017 qui se tiendra au salon du personnel (cafétéria).

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Les questions du public**
4. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2017**
5. **Suivis au procès-verbal**
Les points en suivi seront traités dans l'ordre du jour.
6. **La parole aux partenaires** : présidence, direction, enseignants, responsable du service de garde, représentant au comité de parents, membre de la communauté.
7. **Les questions financières**
 - a) Encadrement des sorties éducatives
 - b) Approbation des activités éducatives (art. 87)
 - c) Budget révisé du service de garde
 - d) Campagne de financement
 - e) Fonds à destination spéciale
 - f) Activités éducatives en classe
 - g) Montants et plan de déploiement des mesures ciblées
8. **Les questions éducatives**
 - a) Plan de réussite / Projet éducatif
9. **Les questions générales**
 - a) Photos
 - b) Sondage anglais intensif
 - c) Apprendre en cœur
 - d) Conférence pour les parents
10. **Levée de l'assemblée**

MARYSE BÉLANGER
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SYLVIE PITRE
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DAIGNEAU